

Comité Départemental de Golf des Côtes d'Armor

MINI TOUR 22 année 2016

Réservée aux jeunes (garçons et filles) des Catégories U12, benjamins et minimes.

But : permettre aux jeunes du département de s'affronter entre eux afin de leur donner le goût de la compétition et d'améliorer leur index.

Limite d'index :

- Minimes garçons : <18,5
- Benjamins garçons : <26,5
- U 12 garçons et filles : <50
- Minimes filles : <26,5
- Benjamins filles : <35,5

Charge aux clubs d'organiser des compétitions afin que leurs jeunes puissent y participer.

Forme de jeu :

- Stroke play : 18 trous pour les benjamins et minimes
- Stroke ford (stroke play plafonné à 10) : 18 trous pour les U 12 ayant un index inférieur à 40.
- Stroke ford (stroke play plafonné à 10) : 9 trous pour les U 12 ayant un index entre 40 et 50.

En cas de mauvaises conditions atmosphériques le jeu pourra se dérouler en **stableford**

Marques de départs :

- Minimes : blanc et bleu
- Benjamins : Jaune et Rouge
- Poussins (11 – 12 ans) : Rouge (de 5400 à 5700 mètres si possible)
- Poucet (9 – 10 ans) : Rouge (5400 mètres maximum)
- Enfants (moins de 9 ans) : Rouge pour les par 3 et repère 135m pour les par 4 et 5
- Moins de 13 ans (index <40) : Rouge pour les par 3 et repère 135m pour les par 4 et 5

Classement :

Pour chaque journée il y aura un classement mixte individuel par catégorie en brut et en net.

Un classement général en **brut** sera établi à l'issue de chaque journée, en totalisant les scores (brut - le par).
Un classement général en **net** sera établi à l'issue de chaque journée, en totalisant les scores (net - le par).

Inscription :

Les inscriptions se font directement au **Golf organisateur avant le jeudi midi** précédent l'épreuve.
Les inscriptions **arrivant après cette date** ne seront pas prises en compte

Dates retenues

SAMEDI 23 AVRIL 2016	LA CRINIÈRE
SAMEDI 7 MAI 2016	LA CORBINAIS

SAMEDI 21 MAI 2016	AJONCS D'OR
SAMEDI 18 JUIN 2016	LANCIEUX

Les « mini tour » de la **CORBINAIS** et des **AJONCS D'OR** ainsi que les **2 tours du championnat départemental** servent de support pour la **qualification aux championnats de Bretagne**

*Dans la mesure du possible, pour des problèmes d'horaires de retour au domicile, les départs se feront à **partir de 10h.***

En cas de problème pour les horaires ou autres prévenir un des Responsables

- **Jacques Caulet 06 30 21 68 84**
- **Yvon Roselier 06 81 04 55 01**

MINI TOUR 22 Année 2016

CAHIER DES CHARGES

Pour les gestionnaires

Les gestionnaires devront respecter le cahier des charges suivant :

1- Terrain

- Des départs seront réservés pour cette compétition en concertation avec l'Association Sportive.
- Le terrain sera préparé comme pour une compétition de club

2- Accueil

- L'accueil devrait être ouvert ½ heure avant le 1^{er} départ
- Prévoir des sandwiches ou barres chocolatées

3- Location du terrain

- La location du terrain sera de **200 €**. Cette location comprend la location du terrain, la mise à disposition d'un seau de balles de practice par jeune (s'ils le souhaitent) et un rafraîchissement (bouteilles de jus de fruit) à la fin de la compétition.
- La facture sera adressée au Trésorier du Comité Départemental, Monsieur **Alain Besnoux**,
9 rue du Pont Brulé, 22550, Matignon

Pour les Associations Sportives

Les Associations Sportives devront respecter le cahier des charges suivant :

- 1- L'Association Sportive gèrera la compétition. **Jacques Caulet** pourra vous aider pour créer cette compétition sur RMS.
- 2- L'Association Sportive communiquera le nom du responsable à contacter pour cette épreuve, ceci afin d'adapter l'organisation de l'épreuve en fonction de différents paramètres (condition climatique, nombre d'inscrits, etc...).
- 3- Les départs se feront, si possible à partir de 10 heures, par catégories et/ou index. Les Moins de 13 ans ayant un index entre 40 et 50 partant en dernier pour 9 trous.
- 4- Les inscriptions se feront directement au **club organisateur** avant le **jeudi midi précédent l'épreuve**, les inscriptions **arrivant après cette date**, ne seront pas prises en compte.
- 5- Les horaires seront publiés sur le web.
- 6- La présence d'un starter est souhaitée.
- 7- Un classement en **brut et net stroke play** sera établi par catégorie.
- 8- Les résultats seront transmis à Jacques Caulet (jacques.caulet@wanadoo.fr) pour les mettre en ligne sur le site de la ligue de Bretagne rubrique Comité Départemental 22.

Dans la mesure du possible un représentant du Comité Départemental sera sur place le jour de l'épreuve.

En cas de problème pour les horaires et autres prévenir un des responsables

- **Jacques Caulet 06 30 21 68 84**
- **Yvon Roselier 06 81 04 55 01**

